

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Septembre 2026

Mairie

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h à 12h

Tel 04 68 20 51 82

mail : mairie-roquefort.de.sault@orange.fr

Roquefort-de-Sault
Hameau de Buillac



Commune de
Roquefort-de-Sault

FLASH INFO

Étude géotechnique dans les
Gorges de Saint Georges
l'étude nécessitera 5 jours sur cette période
en fonction de la météo



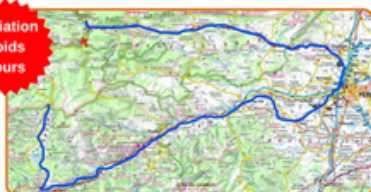
Déviations
Véhicules
Légers

Le Département
engagé pour votre
sécurité

GORGES
DE SAINT-GEORGES
Diagnostic géotechnique des parois rocheuses
FERMETURE TEMPORAIRE DE LA RD 118
DE 8 H À 18 H
DU 19 AU 30 OCTOBRE 2026



Déviations
Poids
Lours



Permanence du Maire

Mercredi matin sur
Rendez-vous

dates à retenir

Pareillade de viande

Le Dada Pyrénéen

Dimanche 18 Octobre

Ride & Run & Bike

Le Dada Pyrénéen

Dimanche 25 Octobre

Soirée Chantante et Dansante

Les Desmaniacs

Mardi 10 Novembre

Commémoration et Fête du village

Mairie et NSD Madres

Mercredi 11 Novembre

Vous pouvez nous suivre via

Site internet

Application



Groupe
Facebook

Agence postale
communale

du lundi au vendredi
de 9h à 12h
samedi
de 9h à 11h30

Bibliothèque

Ouverte le
Mercredi
de 10 h à 12 h

Compte rendu du conseil municipal Du 19 septembre à 17h00

Présents : Didier ALARY, Hervé BEILLE, Nathalie CERVELLO, Dominique LANCE,

Représenté par procuration : Valérie BOULAY représentée par Dominique LANCE, Catherine COURDURIÉ représentée par Hervé Beille

Présent en visioconférence : Néant

Absent : Néant

Ordre du jour

- Modification des statuts de la Communauté de communes des Pyrénées Audoises - Compétence Petite Enfance
- Modification des statuts de la Communauté de communes des Pyrénées Audoises - Compétence Santé
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2025
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2025
- Devis Agri Cerdagne
- Délibération pour modification moyens de paiement pour la régie des gîtes et de la salle polyvalente
- Délibération pour modification contrat salle polyvalente
- Dons aux sinistrés de Pomas
- Délibération portant création d'un emploi non permanent
- Délibération pour indemnités du mois d'août 2026 suite à la réélection du conseil municipal
- Divers

Introduction

Le présent compte-rendu concerne la séance du conseil municipal tenue à la mairie de Roquefort de Sault le 25 juillet 2026 à 17h00.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par le Maire, Monsieur Dominique LANCE, l'ordre du jour peut commencer.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 29 août 2026.

• **Modification des statuts de la Communauté des Pyrénées Audoises – Compétence Petite Enfance**

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de communes des Pyrénées Audoises afin de confirmer l'exercice des missions d'Autorité Organisatrice de l'accueil du jeune enfant. Cette modification intègre les missions de recensement des besoins, d'information et d'accompagnement des familles, de planification du développement des modes d'accueil et de soutien à leur qualité.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

• **Modification des statuts de la Communauté de communes des Pyrénées Audoises - Compétence Santé**

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de communes des Pyrénées Audoises visant à compléter la compétence santé par l'étude, création et gestion des centres de santé en complément de la compétence déjà exercée en matière de maisons de santé.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

• **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2025**

Le Conseil municipal prend connaissance du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) d'eau potable pour l'année 2025. Ce rapport présente les données relatives au prix, à la qualité et aux performances du service. Après présentation, le Conseil adopte le rapport et décide sa transmission aux services compétents ainsi que sa publication sur la plateforme nationale SISPEA.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**



- **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2025**

Le Conseil municipal prend connaissance du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) d'assainissement collectif pour l'année 2025. Ce rapport présente les informations relatives au fonctionnement, au coût et à la qualité du service. Après présentation, le Conseil adopte le rapport et décide sa transmission aux services compétents ainsi que sa publication sur la plateforme nationale SISPEA.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

- **Devis Agri Cerdagne - Remplacement de la portière du tracteur communal**

Le Conseil municipal prend connaissance du devis transmis par l'entreprise Agri Cerdagne pour la **fourniture d'une portière complète du tracteur Massey Ferguson**. Ce devis comprend le cadre, la serrure complète, la vitre, l'ensemble de la visserie ainsi que les joints.

Le montant du devis s'élève à 2 532,33 € HT, soit **3 038,80 € TTC**.

Après examen, le Conseil municipal approuve ce devis et autorise le Maire à engager la dépense correspondante.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

- **Devis Agri Cerdagne - Approbation du devis pour l'acquisition d'une perche d'élagage télescopique**

Le Conseil municipal prend connaissance du devis présenté par l'entreprise Agri Cerdagne pour **l'acquisition d'une perche d'élagage à réglage télescopique avec harnais et potence**, destinée aux travaux d'entretien de la voirie communale et des espaces verts de la commune.

Le montant du devis s'élève à 1 134,17 € HT, soit **1 361,00 € TTC**.

Après examen, le Conseil municipal approuve le devis et autorise le Maire à engager la dépense correspondante.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

- **Délibération pour modification des moyens de paiement pour la régie des gîtes et de la salle polyvalente**

Le Conseil municipal approuve la modification des modalités de paiement applicables à la régie des gîtes communaux et de la salle polyvalente. En complément du règlement en espèces, les usagers pourront désormais effectuer leurs paiements **par virement bancaire**. Cette mesure vise à simplifier les démarches de réservation et de règlement.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

- **Délibération pour modification du contrat de location de la salle polyvalente**

Le Conseil municipal examine les modifications apportées au contrat de location de la salle polyvalente, notamment concernant les durées de mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le nouveau contrat de location, prévoyant désormais la **possibilité de louer la salle à la journée ou pour une durée de trois jours consécutifs**, et autorise le Maire à le mettre en application.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

- **Don aux sinistrés de Pomas**

Le Conseil municipal prend connaissance du courrier de **l'association Aude Solidarité - Sinistrés de Pomas**, sollicitant un soutien financier à la suite des dégâts causés par une tornade ayant touché la commune de Pomas. Monsieur le Maire propose d'attribuer une aide exceptionnelle d'un montant de 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser la somme de **250 €** à destination des sinistrés de Pomas.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

- **Délibération portant création d'un emploi non permanent**

Le Conseil municipal décide de créer, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité durant la période hivernale, un emploi non permanent d'adjoint technique territorial à temps complet du 1er novembre 2026 au 31 décembre 2026.



Monsieur Rémy ROQUES assurera les fonctions d'agent communal. Sa rémunération sera fixée conformément à la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

- **Délibération pour indemnités des élus du mois d'août 2026 suite à la réélection du conseil municipal**

Le Conseil municipal valide les indemnités de fonction versées jusqu'au 31 août 2026, afin de tenir compte de la période de transition lié au renouvellement du conseil municipal.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

- **Divers**

- **Achat de matériaux pour le hangar municipal**

Le Conseil municipal approuve le devis de la Scierie Maugard Bois pour l'acquisition de planches destinées à la **réalisation d'étagères au hangar municipal**, pour un montant de 372,75 € HT, soit **447,30 € TTC**.

- **Réparation du tractopelle**

Afin de **remettre en état le godet de curage du tractopelle communal** et d'en assurer la poursuite de l'utilisation dans de bonnes conditions, le Conseil municipal approuve le devis de l'entreprise MBI France pour l'acquisition d'une lame de remplacement (de protection) d'un montant de 354,83 € HT, soit **501,40 € TTC**.

Clôture de la séance

La séance a été levée à 19h

